

Éducation prioritaire : des annonces inquiétantes.

Il faut un plan d'urgence pour l'éducation

Le ministère de l'Éducation nationale annonce depuis de nombreuses années une « grande réforme de l'éducation prioritaire » afin de remédier aux mauvais résultats de la France dans les classements internationaux en matière de ségrégation scolaire. Les différentes annonces parues dans la presse montre que le ministère est resté sourd aux revendications des personnels : il s'entête dans une politique managériale du cas par cas qui met en compétition les établissements et les écoles et dégrade les conditions de travail.



9-11 rue Génin,
93200 Saint-Denis
01 55 84 41 26
contact@sudeducation93.org
sudeducation93.org

Les annonces du ministère

Un dispositif pédagogique à côté des enjeux : les BAR

Les BAR « Bureaux d'Aide en Ligne » désignent des dispositifs d'aide en ligne des élèves par les enseignant·es hors du temps scolaire ils seraient généralisés avec la réforme de l'éducation prioritaire. Or l'autre dispositif phare de Blanquer, l'Aide aux devoirs, présente déjà un bilan négatif : les élèves y participent peu et les enseignant·e-s préféreraient qu'on utilise les moyens de l'Aide aux devoirs pour baisser le nombre d'élèves par classe. La priorité n'est pas d'externaliser l'aide en dehors du temps scolaire, uniquement pour des élèves volontaires, mais bien d'améliorer les conditions d'études pour tous les élèves sur le temps scolaire en baissant le nombre d'élèves par classe.

Une rémunération au cas par cas ?

La prime Rep et les bonifications pour la mobilité des personnels pourraient disparaître et ne donner lieu qu'à des primes d'attractivité. La fin de la labellisation laisse craindre un accroissement des inégalités de salaires entre les personnels selon le lieu de travail.

La fin des réseaux et l'émiettement des moyens

Le ministère annonce la fin des labels « Rep » et « Rep+ » qui devraient laisser place à des contrats entre les établissements et écoles et les rectorats. C'est la mise en concurrence des établissements et l'accroissement des inégalités en fonction des établissements qu'organise le ministère.

Une réforme à moyens constants et un transfert de moyens vers les zones rurales et les établissements catholiques

Le ministère tient à faire davantage bénéficier les zones rurales des moyens de l'éducation prioritaire et Blanquer se serait engagé à faire entrer l'enseignement catholique dans l'éducation prioritaire. En l'absence d'annonces concernant des moyens supplémentaires pour améliorer la prise en charge des zones rurales, on craint que les départements comme le 93 se trouvent dépouillés de leurs moyens.

Un calendrier

D'abord une expérimentation dans les académies de Marseille, Nantes et Lille en 2021/2022 puis une généralisation à la rentrée 2022.

Pour l'éducation prioritaire, SUD éducation revendique des moyens immédiatement !

- des recrutements de personnels enseignant·es pour faire baisser le nombre d'élèves par classe,
- des recrutements de personnels médico-sociaux avec un·e infirmier·e et un·e Assistant·e de Service Social à temps plein dans tous les établissements d'éducation prioritaire et dans les écoles,
- des recrutements de personnels de Vie Scolaire pour améliorer l'accompagnement des élèves,
- le retour des lycées dans la carte de l'éducation prioritaire,
- une politique salariale à la hauteur : titularisation des précaires et augmentation des salaires !